

## De nouveaux instruments financiers pour faciliter l'accès aux fonds européens

Matinik, 3 mas 2026

Réunis en séance plénière le jeudi 26 février, les élus de l'Assemblée de Martinique ont validé le principe de création de **quatre nouveaux instruments financiers dans le cadre de la programmation des fonds européens FEDER/FSE+ 2021-2027 et FEADER 2023-2027**

Ces dispositifs constituent la phase 2 de la stratégie d'ingénierie financière engagée par la CTM afin de rendre les financements européens plus accessibles, plus rapides et mieux adaptés aux besoins des entreprises martiniquaises, en particulier les TPE et PME.

Cette nouvelle étape s'inscrit dans la continuité des actions engagées depuis 2024 avec la mise en place d'un fonds régional de garantie et d'un fonds de prêt d'honneur.

L'évaluation préalable actualisée en janvier 2026 a, en effet, mis en évidence de fortes difficultés d'accès au financement qui freinent l'investissement, la trésorerie et la croissance des entreprises locales.

La CTM renforce ainsi son action en mobilisant quatre nouveaux instruments financiers :

- **Le Prêt Lévé Martinique**, mis en œuvre avec Bpifrance pour soutenir la trésorerie et le développement des entreprises. Devant solliciter 7 millions d'euros de fonds FEDER, il permettra de mobiliser plus de 22 millions d'euros de prêts.
- **Un prêt participatif multi-banques**, pour renforcer les fonds propres des PME et faciliter leurs plans de financement grâce à un mécanisme de co-financement bancaire. Devant mobiliser de 10 à 13 millions d'euros de FEDER, il pourrait générer jusqu'à 11,7 millions d'euros de prêts.
- **Un fonds de garantie Agriculture-Pêche-Aquaculture (APA)**, qui mobilisera jusqu'à 4,6 millions d'euros FEDER/FEADER pour améliorer l'accès au crédit des exploitants, soutenir l'installation, la transmission et la diversification des activités agricoles, et contribuer à la souveraineté alimentaire du territoire.
- **Un fonds de garantie dédié à l'Économie sociale et solidaire (ESS)**, avec une dotation prévisionnelle FEDER de 2,3 millions afin de sécuriser les financements bancaires des structures de l'ESS, secteur qui représente plus de 11 000 salariés et une part significative de l'emploi privé en Martinique.

Reposant sur des financements remboursables (prêts et garanties), ces instruments permettront de mieux utiliser les ressources européennes tout en soutenant durablement l'activité économique et l'emploi. Leur mise en service est prévue avant la fin de l'année 2026.